MUNICIPALITÉ SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE
FÉVRIER 2020

LE MOT DU **MAIRE**

Chères citoyennes, chers citoyens,

En ce début d'année 2020, je me joins à mon équipe pour vous présenter une revue des réalisations de l'année 2019 et un aperçu des projets de l'année à venir.

Un nouveau plan de sécurité civile

J'ai le plaisir de vous informer que la Municipalité s'est dotée, en 2019, d'un tout nouveau plan de sécurité civile respectant les dispositions de la *Loi sur la sécurité civile* de même que du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre,* entré en vigueur le 9 novembre 2019.

Le nouveau plan de sécurité civile remplace les anciens plans de mesures d'urgence et s'articule sous quatre grands thèmes, soit la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement.

La prochaine étape vise la formation d'un comité de sécurité civile qui aura pour principal mandat de faire des recommandations en vue de déterminer les orientations et les objectifs en matière de prévention et de préparation notamment.

Je remercie toutes les personnes et organismes qui ont contribué à la réalisation de cet ouvrage qui est le fruit des efforts concertés de plusieurs intervenants.

Projet de changement de nom : Un référendum est requis

Annoncé l'an dernier à pareille date, le projet de changement de l'image et du nom de la Municipalité pour celui de « Municipalité de Mont-Blanc » a fait couler beaucoup d'encre, tout au long de l'année.

Après avoir reçu l'aval de la Commission de la toponymie sur le choix du nom, la demande de changement de nom a été envoyée au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), qui a jugé opportun, suite à la réception d'un nombre jugé suffisant de lettres d'opposition, de demander à la Commission municipale du Québec de tenir une audience publique sur la question.

Suite au dépôt du rapport de la Commission municipale, la ministre a rendu sa décision le 29 novembre dernier, ordonnant la consultation des personnes habiles à voter de la Municipalité au moyen d'un scrutin référendaire devant être tenu le 31 mai 2020.

La population sera donc appelée à se prononcer sur le projet du changement de nom de la Municipalité, par voie de référendum. La décision est ainsi remise entre les mains de la population qui sera appelée à se prononcer lors d'un grand moment de démocratie.

Budget : Des prévisions sur 10 ans

Depuis 2019, votre conseil municipal a choisi de modifier sa façon de travailler sa planification budgétaire en échelonnant ses prévisions sur une période de dix ans. Débutée en janvier 2019, la planification de la gestion de nos actifs sur dix ans a été mise à jour en tenant compte des actions entreprises au cours de l'année. Tel qu'il avait été mentionné l'an dernier, un effort important est demandé aux contribuables pour les années 2019 à 2022 afin d'assurer la pérennité de nos infrastructures. À compter de 2023, le conseil est confiant que les taux de taxation se stabiliseront et que les sommes investies aujourd'hui nous permettront de continuer la mise à niveau de nos actifs tout en offrant des services de qualité à nos citoyens.

Je vous invite à consulter les tableaux aux pages 6 et 7 du présent document pour obtenir les détails du budget adopté pour l'année 2020. Vous pouvez également visiter la page *Budget municipal* de notre site Internet, et plus particulièrement le document intitulé *Projections 2020-2029*, qui résume le travail réalisé pour produire les projections sur une période de dix ans.

Bonne lecture!

Le maire,
PIERRE POIRIER

INFOLETTRE MUNICIPALE

ÉVÉNEMENTS, ACTUALITÉS, ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

Chaque semaine, ***l'Infaustin*** vous informe de ce qui se passe dans la municipalité!

INSCRIVEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET : **www.sflc.ca**
(dans le bandeau au bas du site)

À l'occasion de son 5ème anniversaire, notre festival pour les amateurs de bières et de musique a été rebaptisé le « Festi-Bière ».

Premier événement d'accueil des nouveaux résidents lors de la Fête du citoyen.

Contrôle de l'érosion lors de travaux routiers.

Deux ateliers pour enseigner les rudiments de l'entretien de vélo offerts gratuitement à la Gare.

Installation des bacs de récupération du polystyrène à l'arrière de l'hôtel de ville.

Le service de l'Environnement en collaboration avec le service des Travaux publics préserve un habitat de la truite en amont du lac Raquetteur.

Première édition de « Pêche en herbe », une activité réalisée avec les enfants du camp de jour, en collaboration avec le service de l'Environnement.

Concert gratuit de Giorgia Fumanti à l'église Saint-Faustin, dans le cadre du Festival international des Hautes-Laurentides.

La Passerelle verte, située dans le noyau villageois du secteur Saint-Faustin, a été inaugurée en juillet 2019.

Première édition du concours « Costumez votre résidence » à l'occasion de la fête de l'Halloween 2019.

MICHEL BÉDARD
District #1

En tant que responsable des sports et des loisirs je suis très heureux de vous annoncer l'arrivée d'un très bel événement organisé conjointement avec la municipalité de Lac-Supérieur. Il s'agit de *Plaisirs d'hiver*, une fête hivernale qui s'adressera aux résidents des deux municipalités et qui se déroulera chez nous, le 29 février, au Chalet de la mairie.

ENTENTE INTERMUNICIPALE AVEC LAC-SUPÉRIEUR

En 2019, la Municipalité a décidé d'unir ses forces avec sa voisine, Lac-Supérieur, afin de mettre en commun certaines ressources, notamment en loisirs. C'est de cette volonté qu'est né *Plaisirs d'hiver.* En plus d'être une grande fête familiale pour inciter les gens à s'amuser, jouer dehors et prendre l'air, les fervents de compétition ne seront pas en reste puisqu'un grand tournoi fera partie de la programmation.

Lors de cette journée, de nombreuses activités amusantes et gratuites attendent les familles. Le tournoi, quant à lui, se déroulera comme un « triathlon » en équipes et comportera les trois disciplines suivantes : hockey bottine, pétanque des neiges et scrabble raquette.

Nous invitons les citoyens des deux municipalités à se réunir pour participer en grand nombre aux festivités.

DES OFFRES POUR VOUS GARDER EN FORME!

Au cours de la dernière année, le service des Sports, loisirs, culture et vie communautaire, a travaillé fort pour mettre sur pied des ententes avec certaines entreprises locales dans le but d'améliorer l'accessibilité des citoyens à des activités sportives.

Ainsi, des offres très avantageuses pour nos résidents ont été développées avec deux terrains de golf, le Royal Laurentien et le Golf des Ruisseaux, ainsi qu'avec le Mont Blanc. Avec ce dernier, quatre offres privilégiées visaient nos résidents ainsi que ceux de Lac-Supérieur.

Ces beaux partenariats avec des entreprises de chez nous ont été initiés grâce aux membres du Comité consultatif en sports et loisirs (CCSL). Ce sont ces citoyens engagés qui ont incité la Municipalité à négocier davantage d'offres pour les résidents.

La Municipalité tient à remercier tous les commerçants participants pour leur précieuse implication.

SUBVENTIONS REÇUES

La Municipalité tient à remercier le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) ainsi que Loisirs Laurentides pour l'octroi de plus de 2 500 $ en subventions, en 2019-2020. Ces sommes ont servi à l'achat de matériel sportif et récréatif, notamment pour les activités spécialisées avec les tout-petits, le pickleball, le patin et la raquette.

NOUVEAUX RÉSIDENTS – BILAN DE L'AN 1

Issu du Plan d'action relié à la Politique familiale et le MADA (Municipalité amie des aînés), un programme d'accueil des nouveaux résidents a été mis en place en janvier 2019. Nous sommes heureux de vous annoncer que le bilan de cette première année est très positif.

Plus de 80 nouveaux résidents ont été répertoriés (pour l'année 2018 et les six premiers mois de 2019). Ceux qui le désiraient ont reçu une trousse d'accueil comportant de l'information utile. L'événement de bienvenue, où une quinzaine d'invités étaient présents, s'est déroulé lors de la Fête du citoyen en présence du député fédéral, d'élus et d'employés municipaux et fut fort apprécié des participants. Cet événement sera reconduit en 2020.

Vous êtes un nouveau résident? La Municipalité veut vous rencontrer! Passez à la réception de l'hôtel de ville ou à la bibliothèque pour recevoir votre trousse d'accueil.

UN MEILLEUR ENCADREMENT DES CHIENS POUR LA SÉCURITÉ DU PUBLIC

La ministre de la Sécurité publique a fait l'annonce, le 4 décembre dernier, de l'adoption du nouveau *Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens.* Ce règlement entrera en vigueur le 3 mars 2020 et instaurera des normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens et déterminera les modalités pour déclarer un chien potentiellement dangereux ou rendre une ordonnance à l'égard d'un chien, d'un propriétaire ou d'un gardien.

Surveillez l'information municipale au cours des prochains mois pour en connaître davantage sur l'application, chez nous, de ce nouveau règlement provincial.

POPULARITÉ CROISSANTE POUR LE CAMP DE JOUR

Dû à sa croissante popularité, la Municipalité a dû restreindre l'accessibilité au camp de jour. En effet, jusqu'en 2018, les enfants non résidents étaient admis au camp de jour. Toutefois, en 2019, la Municipalité a dû prendre cette décision afin de respecter la capacité de ses locaux et pour s'assurer d'offrir le service à tous ses résidents. Cette nouvelle politique d'admissibilité sera également appliquée pour le camp de jour prévu à l'été 2020.

OFFRE D'EMPLOIS : Vous connaissez des jeunes de 16 à 25 ans qui seraient intéressés à faire partie d'une dynamique équipe de moniteurs? Dites-leur d'envoyer leur CV au service des Sports, loisirs, culture et vie communautaire. La période d'embauche est déjà commencée!

JARDIN COMMUNAUTAIRE : À VOS POTAGERS!

En 2019 plusieurs travaux ont été exécutés afin de rehausser l'expérience des jardiniers qui louent des lots au jardin communautaire. En premier lieu, une coupe sélective d'arbres à proximité a permis une hausse des heures d'ensoleillement. Puis, à la fin de l'automne, tout le jardin communautaire a été labouré en profondeur, afin de permettre l'installation d'une toile géotextile qui contrôlera la prolifération des mauvaises herbes. Au printemps le format des espaces en location sera modifié, de la nouvelle terre sera ajoutée et l'accessibilité au jardin sera améliorée.

N'attendez plus, contactez la Municipalité dès maintenant pour réserver votre lot pour la prochaine saison!

LOCAL DES ADOS

Depuis maintenant trois ans, le Local des Ados dirigé par Hugo Lajeunesse, notre animateur communautaire, est installé dans ses locaux au deuxième étage de la Gare. De nombreux jeunes de 11 à 17 ans visitent le local régulièrement, et ce, à l'année. Cette participation nous démontre, hors de tout doute, que ce local remplit un réel besoin dans la communauté.

Notons également qu'en 2019, grâce à une subvention et un don anonyme, la Municipalité a fait l'acquisition de patins, de raquettes et de bâtons de hockey. Cet équipement est prêté aux ados qui fréquentent le Local afin d'encourager la pratique d'activités sportives hivernales.

Je profite de l'occasion pour souligner le dynamisme des employés du service des Sports, loisirs, culture et vie communautaire, sous la direction de Christian Lecompte. Il s'agit de Cindy Perreault, Christian Robillard, Hugo Lajeunesse, Marielle Jacques, Anik Beaulieu et Isabelle Asselin.

Merci pour votre beau travail!

ANDRÉ BRISSON
District #4

Je suis heureux de m'adresser à vous à titre de nouveau responsable des travaux publics. J'entends mener à bien les nombreux projets entamés par mon prédécesseur, M. Jean Simon Levert et lui lève mon chapeau pour tout le travail réalisé au cours des dernières années.

TRAVAUX ACCOMPLIS AVEC SUCCÈS EN 2019

L'année 2019 a été très chargée en travaux routiers. En effet, tel que mentionné dans le bulletin municipal de février dernier, il s'agissait de la première année pour laquelle le conseil municipal a choisi d'augmenter de façon considérable les sommes investies dans la mise à niveau du réseau routier.

Ainsi, la somme de 1,7 million $ a été investie pour les travaux de réfection de voirie des chemins de la Sauvagine, du Lac-Sauvage et Victor-Beauchemin (6,5 km), le remplacement de deux ponceaux importants sur le chemin du Lac-Caché (75 000 $) et le remplacement d'un ponceau au tributaire principal du lac Raquetteur (50 000 $).

CHANTIERS DES TRAVAUX PUBLICS À VENIR

L'année 2020 s'annonce tout aussi chargée sur le plan des travaux routiers. En effet, le conseil municipal injectera près de 2 millions $ dans le réseau; soit environ 1,6 million $ sur le chemin des Lacs (entre le lac Larin et les limites de Sainte-Agathe-des-Monts) et plus de 400 000 $ sur les chemins du Lac-Nantel Sud et du Lac-Nantel Nord. Le service des Travaux publics travaille à la planification des travaux dans le but de débuter ces projets dès que la température le permettra.

AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ AUX ABORDS DU PARC LINÉAIRE DANS LE SECTEUR LAC-CARRÉ

Considérant l'augmentation significative de l'achalandage sur le parc linéaire le P'tit Train du Nord depuis son asphaltage au printemps 2018, le conseil municipal a décidé d'aller de l'avant avec l'acquisition de signalisation lumineuse pour l'intersection située au coin de la rue Principale et de la rue du Moulin. Cette signalisation sera en place pour la prochaine saison estivale.

De plus, à l'entrée du noyau villageois du secteur Lac-Carré, un radar pédagogique fixe sera installé au début de la saison estivale dans le but de conscientiser les usagers de la route au fait qu'ils pénètrent dans une zone villageoise.

RÉFECTION DE LA RUE DE LA PISCICULTURE

En décembre dernier, les ingénieurs ont été mandatés pour la conception des plans et devis en vue de la réfection complète de la rue de la Pisciculture. Nous serons en mesure de confirmer la réalisation des travaux vers la fin du mois de mars.

Rappelons que ces travaux sont estimés à 2,1 millions $ et qu'une demande de subvention pouvant couvrir jusqu'à 75 % du coût des travaux a été présentée dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale.

DES NOUVELLES DES ATELIERS MUNICIPAUX

Le projet des ateliers municipaux a cheminé tout au long de 2019 et nous sommes maintenant rendus à l'étape de la conception des plans et devis pour les appels d'offres.

Afin d'alléger le fardeau fiscal et considérant que la Municipalité se qualifie maintenant pour une aide financière, nous avons déposé, au début décembre, une nouvelle demande d'aide financière auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, dans le cadre du programme de *Réfection et construction des infrastructures municipales* (RECIM). Nous espérons une réponse au début de l'année 2020.

JEAN-SIMON LEVERT
District #2

En tant que nouveau responsable de la planification et du développement économique, j'aimerais débuter par saluer le travail accompli par mon prédécesseur dans ces tâches, M. André Brisson.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Tel que souvent mentionné par les membres du conseil municipal, le développement économique de la Municipalité est d'une importance capitale si on veut réussir à offrir à nos citoyens les services auxquels ils sont en droit de s'attendre, tout en respectant leur capacité de payer.

Sans pouvoir détailler les nombreux projets privés actuellement à l'étude, je peux vous dire que l'année 2020 s'annonce très prolifique à plusieurs égards. Je compte poursuivre les démarches amorcées afin d'inciter les investisseurs à s'intéresser à notre Municipalité pour y réaliser leurs projets, tant au niveau résidentiel que commercial.

NOUVELLES ENTREPRISES ÉTABLIES CHEZ NOUS

J'aimerais souhaiter la bienvenue aux entreprises qui se sont établies sur notre territoire au courant de la dernière année. Il s'agit de :

- Groupe Maçonnerie LPR : 1623, rue du Sommet
- Twisted Burger : 1470, Route 117
- Carré Café : 1770, rue Principale

Je vous encourage à leur montrer votre soutien en les visitant ou en achetant leurs produits et services.

Notons également que certaines entreprises sont présentement en construction et devraient ouvrir leurs portes au courant de l'année 2020. Il s'agit de :

- Excavation R.B. Gauthier : 490, chemin du Domaine-Lauzon
- Construction Donald Provost : 407, Route 117

Pour découvrir la liste complète des entreprises situées à Saint-Faustin-Lac-Carré, vous pouvez consulter le Bottin des commerçants disponible sur notre site Internet (page *Bottin des commerçants*).

COMMUNICATIONS : TRUCS ET ASTUCES

Si vous avez un ordinateur, une tablette ou un téléphone intelligent, vous possédez une foule d'informations municipales au bout de vos doigts. Le site Internet de la municipalité regorge d'outils et de contenus utiles pour vous faciliter la vie.

L'outil le plus pratique du site est certainement l'outil de recherche, qui vous permet de trouver n'importe quelle information en quelques secondes. Cet outil se trouve dans le coin supérieur droit du site. Il s'agit d'une loupe sur un rectangle gris. Inscrivez ce que vous cherchez et une page listant tous les résultats de recherche apparaîtra.

Vous voulez être au courant des activités de la Municipalités et des organismes communautaires? Le calendrier d'événements vous en donne la liste complète. Il se trouve sur la page d'accueil. Pour voir l'ensemble des événements, cliquez sur « Voir tous les événements du calendrier ».

Vous cherchez les coordonnées d'un commerçant? Du bureau de poste, de la pharmacie, d'une entreprise ou d'un restaurant? Elles se trouvent dans le Bottin des commerçants, accessible dans la section *Découvrir Saint-Faustin-Lac-Carré* ou via l'outil de recherche.

Vous êtes un nouveau résident et aimeriez connaître les services de proximité? Visitez la page *Nouveaux résidents*.

Les coordonnées de tous les organismes communautaires sont, quant à elles, listées dans la page *Organismes communautaires*.

Peu importe ce que vous cherchez, nous sommes persuadés que vous le trouverez dans notre site Internet. Et pour être bien certain de ne rien manquer de notre programmation, n'oubliez pas de vous inscrire à notre infolettre hebdomadaire *L'Infaustin*, en remplissant le formulaire d'inscription disponible dans le bandeau au bas du site Internet.

Pour rester à l'affût des activités du service des Sports, loisirs, culture et vie communautaire, abonnez-vous à notre page Facebook.

BUDGET 2020	Budget 2019	Budget 2020	Variation
Revenus	7 541 469 $	7 917 395 $	375 926 $
Dépenses	6 922 068 $	7 321 443 $	399 375 $
Financement à long terme	0 $	- 76 512 $	- 76 512 $
Remboursement de la dette et du fonds de roulement	673 129 $	851 829 $	178 700 $
Transfert aux fonds et réserves	154 755 $	160 084 $	5 329 $
Affectations de surplus	- 208 483 $	- 339 449 $	- 130 966 $
TOTAL	**7 541 469 $**	**7 917 395 $**	**375 926 $**

REVENUS

Taxes	6 281 726 $	6 617 766 $	336 040 $
Tenants lieu de taxes	77 468 $	81 239 $	3 771 $
Transferts (subventions)	321 901 $	346 469 $	24 568 $
Services rendus aux organismes municipaux	180 743 $	183 142 $	2 399 $
Autres services rendus	190 031 $	186 029 $	- 4 002 $
Impositions de droits	344 990 $	352 140 $	7 150 $
Amendes, pénalités et intérêts	118 750 $	119 000 $	250 $
Autres revenus	25 860 $	31 610 $	5 750 $
TOTAL	**7 541 469 $**	**7 917 395 $**	**375 926 $**

RÉPARTITION DES DÉPENSES

Salaires	2 511 958 $	2 585 790 $	73 832 $
Incompressibles	3 616 974 $	3 957 991 $	341 017 $
Compressibles	1 466 265 $	1 629 491 $	163 226 $
Affectation et autres ajustements	- 53 728 $	- 255 877 $	- 202 149 $
TOTAL	**7 541 469 $**	**7 917 395 $**	**375 926 $**

DÉPENSES

Administration générale	1 376 181 $	1 397 878 $	21 697 $
Sécurité publique	1 313 210 $	1 357 651 $	44 441 $
Transport	1 693 039 $	1 790 433 $	97 394 $
Hygiène du milieu	1 100 558 $	1 143 485 $	42 927 $
Santé et bien-être	7 832 $	5 900 $	- 1 932 $
Urbanisme et Développement	332 729 $	343 936 $	11 207 $
Loisirs et Culture	886 948 $	1 019 597 $	132 649 $
Frais de financement	211 571 $	262 563 $	50 992 $
TOTAL	**6 922 068 $**	**7 321 443 $**	**399 375 $**

TAUX DE TAXATION à l'ensemble	2019	2020	Variation	
TAXES À L'ÉVALUATION	**Taux (¢/100 $)**	**Taux (¢/100 $)**		
Foncière et Sûreté du Québec	59,28 ¢	61,01 ¢	1,73 ¢	2,9 %
Réserve réseau routier	2,00 ¢	2,00 ¢	0,00 ¢	0 %
Dette	8,57 ¢	10,74 ¢	2,17 ¢	25,3 %
TOTAL	**69,85 ¢**	**73,75 ¢**	**3,90 ¢**	**5,6 %**
TAXES À L'UNITÉ	**Taux ($/unité)**	**Taux ($/unité)**		
Sûreté du Québec	197,50 $	204,00 $	6,50 $	3,3 %
Matières résiduelles	146,50 $	146,50 $	0,00 $	0 %
TOTAL	**344,00 $**	**350,50 $**	**6,50 $**	**1,9 %**

TAUX DE TAXATION aqueduc et égouts				
TAXES À L'ÉVALUATION	**Taux (¢/100 $)**	**Taux (¢/100 $)**		
Dette - Aqueduc	6,84 ¢	7,00 ¢	0,16 ¢	2,3 %
Dette - Égouts	1,64 ¢	1,61 ¢	- 0,03 ¢	- 1,8 %
TOTAL	**8,48 ¢**	**8,61 ¢**	**0,13 ¢**	**1,5 %**
TAXES À L'UNITÉ	**Taux ($/unité)**	**Taux ($/unité)**		
Aqueduc	148,00 $	148,00 $	0,00 $	0 %
Égouts	138,25 $	138,25 $	0,00 $	0 %
TOTAL	**286,25 $**	**286,25 $**	**0,00 $**	**0 %**

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS	2020	2021	2022	Total (2020 à 2022)	Mode de financement pour 2020
ADMINISTRATION					
Ordinateurs	20 500 $			20 500 $	Surplus
TRAVAUX PUBLICS					
Amélioration du réseau routier	2 000 000 $	1 500 000 $	400 000 $	3 900 000 $	Réserve réseau routier 450 000 $ Droits carrières-sablières 200 000 $ Subvention député 25 000 $ Emprunt 1 325 000 $
Rue de la Pisciculture	2 100 000 $			2 100 000 $	Emprunt 525 000 $ Subvention 1 575 000 $
Trottoirs rue Principale	35 000 $			35 000$	Droits carrières-sablières
Ateliers municipaux	7 950 000 $			7 950 000 $	Emprunt 3 180 000 $ Subvention 4 770 000 $
Affichage : Intersection rues Domaine-Lachaine et Principale	4 500 $			4 500 $	Surplus
Rétrocaveuse		180 000 $		180 000 $	
Camionnette		40 000 $		40 000 $	
HYGIÈNE DU MILIEU					
Matériel travaux en tranchée	16 000 $			16 000 $	50 % surplus aqueduc 50 % surplus égouts
URBANISME ET DÉVELOPPEMENT					
Véhicule		35 000 $		35 000 $	
SPORTS, LOISIRS (PARCS) ET CULTURE					
Affichage parc linéaire (coin rue Principale)	10 000 $			10 000 $	Fonds de parc
Aménagement du parc Gérard Legault		200 000 $		200 000 $	
TOTAL	**12 136 000 $**	**1 955 000 $**	**400 000 $**	**14 491 000 $**	

ALAIN LAUZON
District #3

En tant que conseiller responsable de l'urbanisme et de l'environnement, je suis fier de partager avec vous le bilan très positif de l'année 2019.

DES TRAVAUX ROUTIERS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Je suis heureux de vous informer que de plus en plus, les travaux routiers exécutés par la Municipalité sont faits en collaboration avec le service de l'Environnement, dans un souci accru de protection de la faune et la flore. On peut penser aux travaux de réfection des chemins de la Sauvagine, du Lac-Sauvage et Victor-Beauchemin, où des travaux de contrôle de l'érosion ont été faits en vue de protéger les plans d'eau, ainsi que les travaux de revégétalisation et d'entretien en bordure du lac Caché qui ont démontré d'excellents résultats pour protéger la rive et éviter l'érosion vers le lac.

Mais le meilleur exemple de partenariat entre les services des Travaux publics et de l'Environnement a eu lieu lors du remplacement d'un important ponceau dans l'habitat du poisson en amont du lac du Raquetteur. Les travaux ont été réalisés en bordure d'une frayère de truites mouchetées et toutes les précautions ont été prises afin de préserver l'intégrité de l'habitat. Des mesures préventives ont été mises de l'avant pour éviter la présence de sédiments dans le cours d'eau lors des travaux. Les services des Travaux publics et de l'Environnement ont également procédé à un nettoyage léger du cours d'eau afin de retirer les obstructions majeures et ainsi favoriser un habitat aquatique optimal pour la reproduction des poissons.

LA MUNICIPALITÉ, VIGILANTE PAR RAPPORT AU MYRIOPHYLLE À ÉPIS

La prolifération du myriophylle à épis est un problème qui menace tous les lacs et plans d'eau du Québec. Dans le but de sensibiliser les utilisateurs des lacs aux risques de contamination associés au myriophylle à épis, des panneaux produits par le CRE des Laurentides sont en cours d'installation. Le service de l'Environnement procède également à une analyse visuelle lors du suivi annuel des bandes riveraines afin de s'assurer de l'absence du myriophylle à épis. Actuellement, le seul lac touché par cette plante exotique envahissante est le lac Carré, où elle est présente depuis plus de 25 ans. Rappelons que seules la prévention et la sensibilisation sont efficaces dans la lutte contre l'implantation des plantes exotiques envahissantes.

MATIÈRES RÉSIDUELLES – VERS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS MINISTÉRIELS

Depuis le 1er janvier, la collecte des bacs noirs s'effectue aux 4 semaines. Cette nouvelle fréquence de collecte s'applique seulement pendant la période hivernale. En période estivale, la fréquence de collecte se poursuit aux deux semaines, en alternance avec la collecte du bac vert.

Pourquoi est-il si important de réduire le nombre de collectes des déchets? Très simplement, c'est pour rencontrer les exigences de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*, qui vise d'importants objectifs de réduction de la quantité de matières résiduelles enfouies.

Pour faciliter l'adaptation à ce nouvel horaire de collecte, l'utilisation du bac vert et du bac brun est essentielle. Nous vous rappelons que le bac noir sert uniquement à jeter des résidus ultimes qui n'ont aucun potentiel de récupération ou de valorisation.

Vous avez besoin de conseils? Voici quelques trucs et outils à votre disposition :

- L'application *Ça va où?* de RECYC-QUÉBEC est un outil pratique et gratuit qui se consulte facilement sur votre téléphone intelligent ou en ligne.
- Gardez en tête les 3RV : L'expression « 3RV » est en fait une abréviation des quatre façons de réduire le gaspillage de nos ressources : Réduction, Réemploi, Recyclage et Valorisation.
- En 2020, la patrouille verte sera de retour pour sillonner notre territoire. Ces écoconseillers sont là pour répondre à toutes vos questions. N'hésitez pas à les solliciter.

Ces objectifs de réduction des matières enfouies ne s'appliquent pas qu'au secteur résidentiel. En effet, la MRC a embauché un agent de sensibilisation et d'accompagnement dédié aux ICI (industries, commerces et institutions) dont le rôle sera d'accompagner ceux-ci dans la gestion de leurs matières résiduelles et de les assister dans la recherche de solutions personnalisées, toujours dans l'objectif d'atteindre les cibles de la politique nationale de réduction des matières résiduelles enfouies.

Vous avez des questions? N'hésitez pas à contacter le service l'environnement. Ils sauront vous aider à trouver des solutions!

CAROL OSTER
District #5

En tant que conseillère responsable des logements sociaux ainsi que de l'aqueduc municipal et des égouts, je suis heureuse de m'adresser à vous en ce début d'année.

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DES LAURENTIDES – UNE PREMIÈRE ANNÉE D'OPÉRATION

Depuis le mois d'août dernier, la responsabilité des dossiers des logements sociaux soit l'Office municipal d'habitation (OMH) et le Domaine-Bellevue (AccèsLogis), m'a été confiée, succédant ainsi à ma collègue, Madame Lalonde.

Je vous rappelle tout d'abord que suite à la modification de la Loi sur la Société d'habitation du Québec en 2016, visant la réorganisation du réseau des offices d'habitation du Québec, l'Office municipal d'habitation des Laurentides a été créé le 1er janvier 2019 afin de regrouper six Offices municipaux d'habitation de la région, soit : Labelle, Mont-Tremblant, Sainte-Agathe-des-Monts, Val-David, Val-Morin et Saint-Faustin-Lac-Carré.

C'est donc suite à des démarches échelonnées sur quelques années que l'OMH des Laurentides a vu le jour. Un comité de transition et de concertation, sur lequel siégeait Madame Lalonde, a d'abord été formé afin de mener à bien cet important projet de regroupement. Une fois cet objectif réalisé, le conseil d'administration a le mandat d'administrer les affaires de l'Office municipal d'habitation et de s'assurer d'une offre adéquate et durable du logement social et communautaire répondant aux besoins de la clientèle.

Rappelons qu'à Saint-Faustin-Lac-Carré, l'Office municipal d'habitation, situé au 95 Place de la Mairie (voisin de l'hôtel de ville) comprend 10 logements, alors que le Domaine-Bellevue (AccèsLogis), comporte un total de 27 logements, soit 18 dans le secteur Lac-Carré (en face de la bibliothèque) et 9 dans le secteur Saint-Faustin, en face de l'église.

AQUEDUC ET ÉGOUT

Je suis très heureuse de vous annoncer que dans le cadre du Programme de subvention TECQ (Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec) 2019-2023, la Municipalité s'est vu attribuer une subvention garantie de plus 1,5 million $. Cette subvention est destinée principalement à des travaux d'infrastructure d'aqueduc et d'égout. Les services techniques sont présentement en train de planifier l'exécution des travaux qui s'échelonneront sur quelques années.

LISE LALONDE
District #6

À titre de responsable de la culture, je suis très fière de partager avec vous le bilan très positif de la dernière année, ainsi que nos plans pour l'an 2020.

POLITIQUE FAMILIALE ET MADA : UNE ANNÉE 2019 BIEN REMPLIE

Le plan d'action 2016-2019 de la Politique familiale et de la Démarche Municipalité amie des aînés est arrivé à échéance. Voici certains points marquants de l'année 2019 :

• Le Club Renaissance de la FADOQ, aidé de citoyens bénévoles, a joué un rôle actif afin d'améliorer l'offre de loisirs aux aînés. Depuis quelques années déjà, les cours de remise en forme et les ateliers *Musclez vos méninges*, ont été ajoutés à la grille des activités offertes, et ce, à raison de 3 fois par semaine.

• La Municipalité a développé des activités spécifiquement destinées à la clientèle 0 – 5 ans. La réponse très positive de la communauté à cette offre, qui n'existait pas auparavant, nous démontre qu'elle est venue combler un besoin chez nos résidents.

• Suite à la création du poste d'agent de communications au sein de l'équipe municipale, nous avons vu une amélioration de la qualité et de la quantité des outils de communications. Nous sommes persuadés que cela a contribué à la hausse de la participation aux activités et événements municipaux, tout en favorisant la transparence et la vie démocratique.

• Hausse de la sécurité. En septembre 2019, plusieurs employés municipaux ont suivi la formation *Éclaireur* de l'organisme Prévoyance envers les aînés. Cette formation vise à outiller les employés sur le terrain à savoir reconnaître les signes démontrant qu'une personne se trouve en situation de vulnérabilité. Le cas échéant, ils informent la « Sentinelle » qui a été désignée pour représenter notre Municipalité.

En 2020 nous travaillerons sur la mise à jour d'un plan d'action sur trois ans, débutant en 2021. Nous sommes présentement à la recherche de citoyens intéressés à faire partie d'un comité de pilotage. Pour plus de détails, veuillez contacter le directeur du service des Sports, loisirs, culture et vie communautaire.

FESTI-BIÈRE, DE RETOUR EN 2020

Notre festival pour les amateurs de bières, de gastronomie et de musique est de retour en 2020 pour une 6e édition toujours plus festive! Avec ses activités pour toute la famille et sa programmation musicale endiablée, cette fête en plein air est en train de devenir un incontournable dans la région.

Alors, réservez tout de suite les dates des 3 et 4 juillet 2020 à votre agenda, car notre équipe vous réserve de belles surprises! La programmation complète sera annoncée sous peu dans les médias! Restez à l'affût de la page Facebook de l'événement pour plus de détails.

BELLE PROGRAMMATION CULTURELLE ESTIVALE À LA GARE EN 2019.

Au cours de l'été 2019, l'ancienne Gare a bénéficié d'une programmation culturelle bien remplie avec la présence à tous les samedis d'artistes et d'artisans de la région, d'ateliers de yoga, de mécanique de vélo, de BBQ, de concerts, etc. Nous tenons à remercier tous les organismes impliqués, notamment la Maison des Arts, l'Association des artisans-sculpteurs des Laurentides, le Club d'écriture, Magalie LeBrech et le chef Yves Alarie.

Mentionnons également qu'au Parc de la Gare les citoyens et visiteurs pouvaient pratiquer des activités sportives gratuites, grâce, notamment, au Club de Pétanque des Lacs qui offrait des ateliers d'initiation aux joueurs débutants à tous les dimanches, ainsi qu'au prêt d'équipement sportif la fin de semaine.

NOUVEAU CONCOURS « COSTUMEZ VOTRE RÉSIDENCE »

À l'occasion de l'Halloween, le service des Sports, loisirs, culture et vie communautaire a créé, en 2019, le concours « Costumez votre résidence ». Les gagnants, qui étaient déterminés par un jury, ont eu droit à de beaux prix, dont le premier d'une valeur de 225 $.

Je peux déjà vous annoncer que cette belle nouveauté reviendra en 2020. N'oubliez pas de participer!

DU NOUVEAU À LA MAISON DES ARTS

La Maison des Arts a subi une belle cure de rajeunissement au courant de 2019. Outre des travaux de mise aux normes, l'essentiel des travaux concernaient la galerie extérieure qui a été entièrement reconstruite.

Ce bâtiment unique datant de 1894 est au cœur de la vie culturelle de notre communauté. Il va donc de soi que les travaux, qui se termineront au courant de 2020, soient effectués dans le plus grand respect du style architectural et avec le souci de préserver le patrimoine bâti de la Municipalité.

Concernant la Maison des Arts, j'aimerais souligner l'implication remarquable de deux personnes qui se sont retirées du conseil d'administration après plusieurs années. Il s'agit de Christiane Sauvageau, à titre de présidente, et Anne Létourneau, à titre de secrétaire. J'en profite également pour souhaiter la bienvenue au nouveau CA composé de :

• Luc Fortier, président
• Denise Lafond, vice-présidente
• Hélène Champagne, trésorière
• Marie-Claude Plourde, secrétaire
• Joane Lusignan Déziel, administratice
• Danielle Perras, administratrice
• Mathilde Théroux, administratrice

Bravo à la relève et merci pour votre implication!

RÉNOVATION À LA GARE

Des travaux de rénovations sont prévus à l'ancienne Gare au courant de 2020. Ces travaux visent à réparer l'enveloppe extérieure tout en préservant le cachet historique du bâtiment, ainsi qu'à effectuer certaines mises aux normes de cet immeuble historique. Ces travaux ne devraient pas entraver les activités et le fonctionnement habituel de la Gare.

LA BIBLIOTHÈQUE DU LAC À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Notre bibliothèque est un lieu dynamique et enrichissant, qui offre des activités amusantes et un service attentionné. Mais saviez-vous que parmi les services offerts, il y a celui du prêt numérique? Oui, oui, ça existe! Vous pouvez faire l'emprunt d'un livre numérique auprès de votre bibliothèque! Informez-vous!

FESTIVAL INTERNATIONAL DES HAUTES-LAURENTIDES : 2 CONCERTS GRATUITS

Lors du Festival international des Hautes-Laurentides 2019, la Municipalité a, pour la première fois, présenté deux concerts gratuits aux résidents et aux visiteurs, l'un à l'église Saint-Faustin et l'autre au Parc de la Gare. Je suis heureuse de vous annoncer que l'entente à l'origine de ces deux concerts gratuits, sera reconduite en 2020.

J'aimerais conclure en remerciant nos infatigables bénévoles. Lors de la soirée de reconnaissance des bénévoles, qui a eu lieu le 24 janvier dernier, nous avons pu constater la remarquable vitalité de notre collectivité. Chers bénévoles, votre engagement et votre générosité n'ont pas d'égal. Au nom des membres du conseil et de nos citoyens, je vous remercie du fond du cœur!

FÉLICITATIONS à notre bénévole de l'année 2019 : **Mme Sylvie Bourgault**

Sylvie Bourgault recevant son prix des mains du maire Pierre Poirier.

Le 24 janvier dernier se tenait la soirée de reconnaissance des bénévoles au cours de laquelle l'implication citoyenne a été chaudement saluée par l'ensemble du conseil municipal. À cette occasion, une plaque et un prix ont été remis à Mme Sylvie Bourgault pour souligner son importante contribution bénévole.

Cette femme dynamique, sportive et authentique est impliquée dans deux comités, le Comité consultatif des sports et loisirs, depuis 2016, et le Comité de suivi de la Politique familiale et MADA, depuis 2017. Notons que Sylvie démontre un grand sérieux dans son implication et participe assidûment à toutes les rencontres.

D'un grand support lors des événements, elle est toujours volontaire pour accomplir n'importe quelle tâche, et ce, toujours dans la bonne humeur. En 2019, elle a donné de son temps lors les événements suivants : Déjeuner du maire, Festi-Bière, Fête du citoyen, Halloween et Fête de Noël.

Notons que Sylvie possède également une excellente approche avec les enfants. Avec son sens de l'humour et son sourire contagieux, c'est toujours un plaisir de la côtoyer.

Félicitations, Sylvie, pour ton engagement envers la communauté. Au nom des citoyens, le conseil municipal te remercie chaleureusement.

PROJET DE CHANGEMENT DE NOM DE LA MUNICIPALITÉ : **RÉFÉRENDUM LE 31 MAI 2020**

Chères citoyennes, chers citoyens,

À titre de directeur général et secrétaire-trésorier, la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités me confie la responsabilité de présider l'ensemble du processus référendaire qui sera tenu le 31 mai 2020 sur la question du changement de nom.

Je serai assisté dans mes fonctions par Mme Danielle Gauthier à titre de secrétaire du référendum et Mme Caroline Fouquette à titre d'adjointe.

Un processus référendaire est régi par la même loi qu'une élection municipale et comporte sensiblement les mêmes étapes : préparation et révision de la liste des personnes habiles à voter, processus de vote par correspondance (pour les personnes inscrites à un autre titre que celui de personne domiciliée) vote par anticipation et jour du scrutin.

Je vous invite à consulter le site Internet municipal pour vous tenir à l'affût du processus référendaire qui débutera au cours du mois d'avril prochain. Une page spécifique est déjà en ligne à cette fin (*Référendum changement de nom*).

DATES À RETENIR :

Vote par anticipation : Dimanche 24 mai 2020
Jour du scrutin : Dimanche 31 mai 2020

GILLES BÉLANGER
Directeur général et secrétaire-trésorier

RECHERCHÉS

Nouveaux résidents

Vous êtes fraîchement arrivé sur le territoire? Nous avons des petites nouvelles pour vous! Votre Municipalité aimerait vous souhaiter la bienvenue lors d'un événement d'accueil en présence des élus municipaux. Nous avons aussi créé pour vous une trousse d'accueil et des outils qui faciliteront votre intégration dans la communauté. Faites-nous signe, nous avons hâte de vous rencontrer!

819 688-2161 ou info@sflc.ca

BLOC-NOTES

No D'URGENCE

SAVIEZ-VOUS QUE...

En dehors des heures d'ouverture de l'hôtel de ville, vous pouvez composer le **9-1-1** pour les travaux publics : rue inondée, arbre sur la chaussée, refoulement d'égout. Pour les chiens errants ou dangereux, veuillez composer le **819 425-2723**.

BOTTIN MUNICIPAL

- **Hôtel de ville**
  100, Place de la Mairie
  Saint-Faustin-Lac-Carré, QC J0T 1J2
- **Téléphone :** 819 688-2161 ou 819 326-0407
- **Télécopieur :** 819 688-6791
- **Travaux publics :** 819 688-2161, poste 224
- **Site Internet :** www.sflc.ca
- **Courriel :** info@sflc.ca
- **Bibliothèque du Lac**
  64, rue de la Culture
  819 688-5434

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le PREMIER MARDI de chaque mois à **19 h 30** à l'hôtel de ville.

HEURES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

LUNDI AU JEUDI : 8 h 15 à 16 h 45
VENDREDI : 8 h15 à 12 h 15

Pour dépôt de courrier en dehors des heures d'ouverture, utilisez l'ouverture dans la porte de la salle du conseil à l'hôtel de ville.